

MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND BULLETIN MUNICIPAL n° 337





REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 mai 2024

<u>Présents</u>: Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Laure PALLAUD; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Michael LAMBLA.

Excusés avec procuration: Florian BONNET, Michèle FICHET, Serge SEGUIN donnent respectivement procuration à Sébastien LABOURO, Denis BONNEFOY et Fabien CADOUX.

Absente excusée : Nadia NICOLAS

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

MOT DU MAIRE: Faire la paix

Notre monde s'embrase, comme souvent à chaque siècle. Le siècle dernier, le dernier conflit sur notre nation a été la seconde guerre mondiale qui a fait entre 50 et 60 millions de morts dont 2/3 de civils.

Pourquoi l'homme a-t-il besoin de ces guerres ? Pourquoi l'homme veut-il toujours dominer l'autre ? Les conflits actuels se déroulent en Ukraine où la Russie veut imposer sa loi, au mépris du respect de la démocratie. En Palestine, en Israël, chacun accuse l'autre et il est difficile de voir l'issue de ces guerres qui perdurent, tuent et rendent ces peuples en souffrance.

Mais dans notre pays, dans nos communes aussi, des conflits demeurent. Des conflits d'intérêts, des conflits parfois familiaux, des conflits de voisinage, des conflits sociaux ... Souvent la méconnaissance de l'autre, la sensation que l'autre a tort, sont les moteurs de ces querelles qui durent, et qui entrainent des sources de mal être.

En tant que Maire, il m'arrive d'être appelé par deux voisins pour tenter de régler un conflit. Il faut que je tente de comprendre les raisons de l'un et de l'autre. Il me faut essayer de trouver des pistes de solutions. Il me faut jouer au conciliateur avec parfois l'aide de mes collègues de l'équipe municipale. Il me faut apaiser. Il faut faire que la paix revienne, que la sérénité soit retrouvée. Pas facile en ce moment où les pensées extrêmes ont souvent le vent en poupe. Pas facile quand les réseaux sociaux accentuent ces conflits, favorisent la diffusion de ces messages de haine, sous couvert de l'anonymat.

J'ai fini mon discours lors de l'armistice du 8 mai de cette année, par ces quelques mots : « La paix se conquière, la paix se gagne, la paix demande des sacrifices.

Pour gagner la paix avec les autres, il faut mieux se comprendre les uns les autres, il faut faire parler son cœur, il faut laisser la raison l'emporter, face à la haine, face à l'incompréhension. Il faut savoir parler, savoir se réconcilier avec son frère, sa sœur, ses parents, ses voisins, avec l'étranger qui n'a pas le même langage que le nôtre. Avant de reposer en paix, je souhaite plus de paix, plus de temps apaisés, plus de respect mutuel.»

Faisons-en sorte que chacun d'entre nous, un jour, soit ce conciliateur qui apporte de la paix autour de lui. Le bonheur ne peut se vivre qu'à plusieurs.



Le Maire Didier AUBRY



DELIBERATIONS

CREATION CHAPITRE 20 BUDGET PRIMITIF

Il apparait la nécessité de créer le chapitre 20 (immobilisations incorporelles) dans le budget primitif et d'y transférer 20 000€ en provenance du chapitre 21 (immobilisations corporelles). L'équilibre comptable est respecté.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette modification.

POTEAU INCENDIE RUE DE BELLEVUE

Suite au contrôle des bornes incendie, il est nécessaire de changer le poteau incendie de la Rue de Bellevue. Un devis est présenté pour un montant de 2 835 € TTC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce devis.

PANNEAUX INDICATION « Parking café restaurant »

Il est proposé de flécher le parking du café-restaurant, l'accès de celui-ci se faisant par la rue de Fontenelle (derrière le bâtiment). Plusieurs sociétés ont été consultées et leurs devis sont présentés.

Après discussion, le conseil municipal retient à l'unanimité l'offre de Signaux Girod d'un montant de 750 € TTC pour la fourniture de deux panneaux d'indication personnalisé (un avec flèche à gauche, un avec flèche à droite).

Le point sur les panneaux d'indications des lieux de la commune sera effectué et la commande pourra être complétée si besoin.

CONVENTION IMPLANTATION TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE POUR ANTENNE RELAIS

Dans le cadre de la mise en place d'une antenne relais 4G/5G au bois de l'épaule, un transformateur électrique doit être installé. Monsieur le Maire sollicite une convention avec le SYDED (Syndicat d'Energies du Doubs) à titre gratuit, pour l'implantation et la gestion du transformateur électrique au bois de l'épaule.

Le conseil, à l'unanimité valide la signature de cette convention avec le SYDED.

INSTALLATION DE MATERIEL VIDEO EN MAIRIE

Christel ANTOINE ne participe pas au vote.

Monsieur le Maire propose un aménagement complet de système de vidéoprojecteur dans la salle de réunion de la Mairie.

Le conseil municipal, après étude et à l'unanimité décide de valider la proposition de l'entreprise LV2S pour un montant de 1 960.10 € TTC, pour la fourniture et la pose d'un système de vidéo projection (vidéoprojecteur + écran).

RESTAURATION CAVEAU D'ATTENTE / OSSUAIRE

Le cimetière de MERCEY LE GRAND possède un caveau d'attente et un ossuaire et celui de COTTIER un ossuaire qui nécessitent une restauration.

Il est proposé la fabrication et la pose de trois tombales granit pour le caveau d'attente et les ossuaires de nos deux cimetières. Le devis de l'entreprise BOUCON est alors présenté pour la somme de 4 298.30 € TTC.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité ces travaux et la signature du devis présenté.

AVENANTS MARCHE PUBLIC RÉHABILITATION ÉNERGETIQUE

La rénovation énergétique et la transition écologique du bâtiment communal situé au 6 rue de Saint Vit se réalisent dans le cadre d'un marché public par lots. Les travaux réels et les modifications nécessaires impactent les devis estimatifs signés. Monsieur le Maire présente les avenants à effectuer sur conseil du Maitre d'œuvre chargé du suivi des travaux :

Lot 1 : Isolation extérieure - JLG

Marché initial = 131 557.38 € HT

Avenant 1 = + 5 495.50 HT (cloisons coupe-feu) Avenant 2 = + 3 614.43 € HT (étanchéité)

Montant total du marché = 140 667.31 € HT

Lot 4 : Men. Extérieures - COINCENOT

Marché initial = 64 356.83 € HT

Avenant 1 = + 374 € HT (grilles moustiquaires)

Montant total du marché = 64 730.83 € HT

Lot 5 : Electricité - DEMOUGE

Marché initial = 49 809.34 € HT

Avenant $1 = +7643.22 \in HT$ (modification installation)

Montant total du marché = 57 452.56 € HT

Lot 6: Charp/couverture - CHARDEYRON

Marché initial = 13 182.40 € HT

Avenant 1 = + 879.50 € HT (tôles zinc)

Avenant 2 = + 3 025 € HT (bardage terrasse)

Montant total du marché = 17 086.90 € HT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les avenants présentés, et charge Monsieur le Maire des signatures nécessaires.

Le marché public total des lots travaux étaient validés pour un montant de 356 663.65 € HT, les avenants représentent un total de 21 031.65 € HT, soit 5.8 %. Le marché public de la rénovation énergétiques s'élève à 377 695.30 € HT (hors photovoltaïques)

AMENAGEMENT DES ABORDS ET DU PARKING DU CAFÉ RESTAURANT

Monsieur le Maire présente des visuels d'aménagement des abords et du parking du Café-Restaurant.

Le conseil municipal donne son accord à la majorité (12 pour, 3 abstentions) sur le principe de cet aménagement et charge le Maire de faire réaliser des devis et d'étudier la possibilité de subventions.









EXPOSITION EPHEMERE: Dimanche 2 JUIN 2024

Une exposition d'artistes locaux se tiendra à la salle polyvalente de 11h à 18h. Venez nombreux découvrir leurs talents.

□ ELECTIONS EUROPEENNES: Dimanche 9 JUIN 2024

Le bureau de votes sera ouvert de 8h à 18h à la salle polyvalente de Mercey le Grand.

Si vous êtes absent ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance, une personne de votre choix, inscrite sur liste électorale. Le jour du vote, la personne désignée devra se rendre à <u>votre</u> bureau de vote pour voter à votre place. Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin. Il est recommandé de le faire avant le 6 juin, pour assurer la bonne prise en compte.

Deux possibilités pour donner procuration : En ligne ou formulaire papier.

- 1. Pour faire une demande de procuration en ligne, vous devez :
 - √ Vous rendre sur le téléservice Maprocuration et vous connecter via FranceConnect;
 - ✓ Saisir une adresse électronique ;

- ✓ Saisir votre commune de vote ;
- ✓ Renseigner les informations de l'électeur à qui vous faites procuration (vous devez connaître sa date de naissance, ses prénoms, son nom, la commune où il vote) ;
- ✓ Vous rendre en commissariat, en gendarmerie ou dans un lieu accueillant du public avec un justificatif d'identité et le courrier électronique indiquant la référence de votre demande.

Vous recevrez un récépissé de demande par courrier électronique, puis une validation ou invalidation de votre procuration.

- 2. Pour faire une demande de procuration via un formulaire papier, vous pouvez :
 - ✓ Remplir le formulaire Cerfa n° 14952*03 chez vous et l'imprimer (sur 2 feuilles, pas de recto-verso) ;
 - ✓ Ou remplir un formulaire sur place dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet).

→ Dans les deux cas, vous devrez :

- Vous présenter en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, un tribunal judiciaire ou un lieu accueillant du public (défini par le préfet);
- Vous présentez avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité ;
- Indiquer votre numéro national d'électeur ;
- Indiquer les noms, prénoms, date de naissance et numéro national d'électeur de la personne à qui vous faites procuration;

Un récépissé vous sera remis.

TOURNOI DE FOOT, REPAS et FETE NATIONALE AVEC BAL ET FEUX D'ARTIFICE : Samedi 29 JUIN 2024



INSCRIPTION CARTES JEUNES: La municipalité offre la carte avantage jeune, saison 2024-2025, aux habitants de la commune de moins de 30 ans, uniquement <u>sur</u> inscription en Mairie avant le 30 Juillet 2024.

Beau succès du tournoi de babyfoot



Deux tournois distincts possibles : tournoi jeunes, pour les -12 ans ; et tournoi adultes. La buvette, les crêpes et les gaufres ont accompagné cette journée dans une excellente ambiance où chacun à apprécier la convivialité!



Le tournoi annuel de babyfoot en doublette organisé à la salle polyvalente par l'ASLM (Nicolas BEAZCUA) et le Club